

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la dixième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 7 novembre 2016 à 20 heures à l'endroit habituel.

Étaient présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2016
4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
 - a) Dépôt à terme
 - b) Discours de Madame le Maire
 - c) Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts (SM-70)
 - d) Établissement du calendrier 2017 des séances du conseil
 - e) Nomination des charges des conseillers
 - 1- Maire suppléant
 - 2- Délégué à la M.R.C. les Maskoutains
 - 3- Délégué à la R.A.R.C.
 - 4- Délégués à la Régie des déchets d'Acton et des Maskoutains
 - 5- Délégués (2) à l'entente intermunicipale pour la protection des incendies
 - 6- Délégué à la sécurité publique
 - 7- Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
 - 8- Délégué aux loisirs (O.T.J. St-Bernard inc.)
 - 9- Délégué à la bibliothèque et au Centre Internet
 - 10- Délégué au comité de développement
 - 11- Délégué à la famille et aux aînés
 - f) Avis de motion – Règlement 2016-10 établissant les taux de taxes et les tarifs pour 2017
 - g) Avis d'infraction – Dépôt des plans et devis – Installation septique
 - h) Renouvellement assurance – Ajout protection tremblement de terre
 - i) Addenda – Entente intermunicipale relative aux services d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC
 - j) Indexation des salaires des élus et des employés pour 2016
 - k) Conditions de travail 2017 des employés (D.G., adjointe administrative et inspecteur municipal)
 - l) Adoption de l'entente intermunicipale relative à l'établissement des services de désincarcération
8. R.A.R.C.
 - a) Procès-verbal de la R.A.R.C.
9. Transport
 - a) Réparation de la porte du garage municipal
 - b) Vente du surplus de terre
10. Hygiène du milieu
 - a) Procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
 - b) Adoption du budget 2017 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
 - c) Procès-verbal de la M.R.C.
 - d) Installation d'un échantillonneur à l'effluent – usine de traitement des eaux usées
 - e) Réception définitive des travaux de l'usine – Écran tactile – fin de la garantie
 - f) Demande de piquetage de la bande riveraine

11. Loisirs et culture
 - a) Dépôt des revenus et dépenses de septembre et octobre 2016
 - b) Procès-verbal d'octobre 2016
 - c) Dépôt du bilan de novembre 2015 à octobre 2016
 - d) Déboursement de la subvention pour la Fête de Noël
 - e) Demandes de subvention 2017- Club FADOQ de St-Bernard/Maison des jeunes/Camp de pastorale/OTJ
 - f) Prix aux bénévoles
 - g) Bande de la patinoire - Slogan
 - h) Poste de la coordonnatrice en loisir
12. Autres sujets
 - a) Priorités d'action / SQ
 - b) Demande de soutien financier – Surveillance des dineurs
13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2016.11.01

Sur la proposition Josée Mathieu
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour modifié comme demandé.

3. Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2016

2016.11.02

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le procès-verbal du 3 octobre 2016 tel que déposé.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La directrice générale dépose au conseil, une copie de la balance de vérification au 31 octobre 2016.

Bilan au 31 octobre 2016

Solde au compte fonds d'administration	26 369,59 \$
Solde au compte fonds de roulement	- \$
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288,72 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	360 224,40 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	69 870,37 \$
Grand total	456 758,08 \$

Marge de crédit pour le réseau d'égout au 31 octobre 2016	26 908,52 \$
Subventions à recevoir TECQ	(189 402,00) \$
Dépenses estimées à venir	162 493,48 \$
	0,00 \$

Emprunt no 1 – réseau d'égout	2 043 000,00 \$
Emprunt no 2 – réseau d'égout	891 800,00 \$
Subvention FCCQ qui sera remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00) \$
Dette réseau d'égout - Part de la municipalité	1 277 300,00 \$

2016.11.03

Sur la proposition Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le rapport financier d'octobre 2016 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de novembre 2016 tel que soumis pour un montant de 70 343,05 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis au mois d'octobre a été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

Aucun transfert pour le mois de novembre.

b) Discours de Madame la Maire

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2016 ;
3. Les orientations du budget 2017.

1) **LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2015 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014	379 238 \$
Retrait du surplus non affecté en 2015	(40 844 \$)
Surplus de l'exercice financier 2015	<u>23 376 \$</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015	361 770 \$

Au cours de l'année 2015, le Conseil a résolu de retirer du surplus accumulé non affecté un montant de 40 844 \$ pour faire l'achat d'une petite génératrice et d'une remorque pour les travaux de voirie, d'un défibrillateur et pour couvrir la hausse de la prime d'assurance concernant les nouvelles infrastructures du réseau d'assainissement des eaux usées. Donc, en date du 31 décembre 2015, le surplus accumulé non affecté s'élevait à 361 770 \$.

2) **LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

<i>Les indications pour 2016 sont :</i>	Budget 2016	1 170 292 \$
	Recettes au 31-10-2016	1 351 908 \$
	Dépenses au 31-10-2016	1 011 510 \$

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Le Conseil a résolu de retirer du surplus accumulé non affecté un montant de 55 000\$ pour la réfection de la patinoire (20 000 \$) et pour la génératrice mobile qui servira lors des mesures d'urgence (35 000 \$).

Un montant de 25 000\$ a été emprunté au fonds de roulement pour l'achat d'un tracteur qui devra être remboursé sur une période de dix (10) ans à raison de 2 500\$ par année, à compter du 6 juin 2017.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent tout de même d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus en 2016 (en date du 31 octobre 2016) :

Excavation Michel Lemay inc.	
Enlèvement de la neige 2016-2017	62 000 \$ + taxes
Groupe Maska	
Génératrice pour l'usine de traitement	38 351 \$
Pavages Maska	
Pavage de la rue Claing	55 244 \$
Transport Fafard	
Fin contrat neige et achat d'abrasifs	67 622 \$

Projets d'immobilisations réalisés en 2016 (dépenses nettes) :

Tracteur Case JX 107 avec équipements pour travaux de voirie	24 999 \$
Radar mobile	6 378 \$
Génératrice pour l'usine de traitement et la station de pompage	38 351 \$
Raccordement électrique de la génératrice et de la station de pompage	7 395 \$
Garage pour la génératrice (Incluant excavation, fondation ...)	17 128 \$
Aménagement d'un point d'eau - rang Fleury	(travaux en cours)

Réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Les travaux pour le réseau d'assainissement des eaux usées sont terminés. Voici le résultat des revenus et dépenses de ce projet en date du 31 octobre 2016.

Dépenses	5 572 858 \$
Remboursement des taxes	(361 740 \$)
Subvention TECQ	(653 317 \$)
Subvention FCCQ	(3 315 000 \$)
Dette pour le réseau d'égout	1 242 801 \$

Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le Conseil. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	
Rémunération et allocation de dépenses du maire	7 652,52 \$/an
MRC des Maskoutains (préfet)	21 774,24 \$/an
Présidente de la Commission du patrimoine et du CDEE	870,84 \$/an
R.A.R.C.	95,36 \$/réunion
M. Mario Jussaume	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Délégué à la MRC les Maskoutains	6 967,68 \$/an
Délégué substitut à la Régie des déchets	97,11 \$/réunion
Mme Marie Eve Leduc	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Délégué à la R.A.R.C.	95,36 \$/réunion
M. Éric Delage	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Mme Josée Mathieu	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Mme Emmanuelle Bagg	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
M. Guy Robert	
Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Délégué à la Régie des déchets	97,11 \$/réunion

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2017

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2017 sera le deuxième exercice du rôle triennal d'évaluation. L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à 134 395 500 \$ comparativement à 2016 qui était de 133 417 600 \$.

Le rôle d'évaluation est disponible pour consultation durant les heures régulières du bureau.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 \$ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2017.

Le montant que nous recevrons du *Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence de Canada-Québec* (TECQ 2014-2018) est de l'ordre de 547 575 \$ réparti sur cinq ans. Pour obtenir cette subvention, la municipalité doit investir dans ses infrastructures municipales un montant total de 74 340 \$. De ces montants, 400 000 \$ ont été affectés au réseau d'assainissement des eaux usées et 221 915 \$ seront affectés à l'amélioration des infrastructures de voirie locale.

Projets d'immobilisations pour 2017

En 2017, nous prévoyons effectuer les travaux de voirie suivants :

- Pavage (couche de finition) de la rue Claing à partir de la rue Gagné jusqu'à la rue Principale ;
- Réhabilitation de la rue Gagné ;
- Pavage d'une partie du 4^e rang (section urbaine) ;
- Réfection d'un ponceau sur la rue Claing

Taux de taxation pour 2017

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget pour 2017. Malgré certaines dépenses qui subiront une hausse, nous ferons tous les efforts nécessaires pour ne pas trop augmenter la charge fiscale des contribuables.

À l'automne 2016, nous avons finalisé le prêt pour le réseau d'assainissement des eaux usées. La répartition sera effectuée telle qu'établie au règlement d'emprunt et les taux de taxes spéciales seront fixés comme il convient.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2017 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.gc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire

Le discours de Madame la Maire est déposé aux membres du conseil et sera publié dans le journal local de novembre 2016, tel que requis par la Loi.

c) Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été remises à la directrice générale, tel que requis par la loi.

d) Établissement du calendrier 2017 des séances du conseil

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.04

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débuteront à 20 h :

9 janvier	aucune réunion en juillet
6 ^r février	7 août
6 mars	5 septembre (4 : Fête du travail)
3 avril	2 octobre
1 ^{er} mai	13 novembre (2 ^e lundi qui suit le scrutin)
5 juin	4 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

e) Nomination des charges des conseillers
1- Maire suppléant

2016.11.05

Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Mario Jussaume soit nommé maire suppléant.

Monsieur Jussaume accepte.

2- Délégué à la M.R.C. les Maskoutains

2016.11.06

Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le maire suppléant, M. Mario Jussaume soit nommé délégué pour siéger au conseil de la MRC les Maskoutains.

Monsieur Jussaume accepte.

3- Délégué à la R.A.R.C.

2016.11.07

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mme Marie Eve Leduc soit nommée déléguée pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Mme Leduc accepte.

4- Délégués à la Régie des déchets d'Acton et des Maskoutains

2016.11.08

Sur la proposition Marie Eve Leduc
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Guy Robert soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie des déchets d'Acton et des Maskoutains et que M. Mario Jussaume soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Robert.

Messieurs Robert et Jussaume acceptent.

5- Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

2016.11.09

Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mme Francine Morin, M. Éric Delage et M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

Mme Morin ainsi que Messieurs Delage et Robert acceptent.

6- Délégué à la sécurité publique

2016.11.10

Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mme Emmanuelle Bagg soit nommée déléguée pour siéger au comité de sécurité publique.

Mme Bagg accepte.

7- Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

2016.11.11

Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Éric Delage soit nommé délégué pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

M. Delage accepte.

8- Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

2016.11.12

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mme Josée Mathieu et M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Mme Mathieu et M. Robert acceptent.

9- Délégué au centre Internet et à la bibliothèque

2016.11.13

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mme Marie Eve Leduc soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre Internet

Mme Leduc accepte.

10- Délégués au comité de développement

2016.11.14

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mesdames Josée Mathieu et Emmanuelle Bagg ainsi que M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

Mesdames Mathieu et Bagg ainsi que M. Robert acceptent.

11- Délégués à la famille et aux aînés

2016.11.15

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que Mesdames Marie Eve Leduc, Emmanuelle Bagg et Josée Mathieu soient nommées déléguées responsables des questions familiales et des aînés.

Mesdames Leduc, Bagg et Mathieu acceptent.

f) Avis de motion – Règlement 2016-10 établissant les taux de taxes et les tarifs pour 2017

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume, qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le Règlement 2016-10 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2017.

g) Avis d'infraction – Dépôt des plans et devis – Installation septique

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires concernés avaient jusqu'au 31 octobre 2016 pour déposer les plans et devis d'un ingénieur ou d'un technologue afin d'obtenir leur permis pour la construction de leurs installations septiques (Règlement 2014-01, article 7.3) ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs propriétaires n'ont toujours pas déposé leurs plans et devis à cet effet dans le délai prescrit ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.16

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder aux propriétaires concernés un délai supplémentaire soit jusqu'au 30 novembre 2016, pour déposer les plans et devis et obtenir un permis pour la construction des installations septiques ;

DE maintenir toutefois la date du 31 octobre 2017 pour finaliser les travaux de construction des installations septiques ;

DE TRANSMETTRE une amende, comme stipulé au Règlement 2014-01, section VIII, articles 8 à 11 aux propriétaires qui n'auront pas transmis leurs plans et devis au 30 novembre 2016.

h) Renouvellement assurance – Ajout protection tremblement de terre

2016.11.17

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de renouveler le contrat d'assurance auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour un montant de 19 767 \$ taxes incluses ;

DE NE PAS ajouter la protection tremblement de terre ni celle pour l'atteinte à l'environnement comme proposé.

i) Addenda – Entente intermunicipale relative aux services d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC

CONSIDÉRANT l'adoption lors de la session du conseil de la MRC des Maskoutains, du 15 octobre 2016, de la résolution numéro 16-10-267 autorisant l'adhésion de la Municipalité du village de Sainte-Madeleine à la Partie 8 à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT le projet d'addenda soumis ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.18

Sur la proposition de Josée Mathieu

Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER l'addenda au protocole d'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique ;

D'AUTORISER le maire, Mme Francine Morin ou, en son absence, le maire suppléant M. Mario Jussaume et Mme Sylvie Chaput, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tout document pour donner application à la décision du conseil.

j) Indexation des salaires des élus et des employés pour 2017

Reporté. Une rencontre se tiendra le 21 novembre à 19h30 avec les employés.

k) Conditions de travail 2017 des employés (D.G., adjointe administrative et inspecteur municipal

Reporté à la séance du mois de décembre 2016.

l) Adoption de l'entente intermunicipale relative à l'établissement des services de désincarcération

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération proposée à intervenir entre la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue ;

CONSIDÉRANT QUE par cette entente, les parties se doteraient d'équipements de désincarcération communs suivant les modalités établies à ladite entente ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude serait désignée comme gardienne de ces équipements communs ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont établi entre elles les modalités relatives aux services de désincarcération dont elles souhaitent se doter, le tout tel qu'il appert des modalités édictées à ladite entente ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités consentent à ce que la municipalité gardienne soit celle qui puisse déposer les demandes de remboursement de frais pour appareil de désincarcération auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, tel qu'édicté à l'article 8.7 de ladite entente ;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis ;

CONSIDÉRANT la volonté des parties de mettre en place l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération pour offrir le service aux parties à l'entente, dès le 1^{er} janvier 2017 ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.19

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE PRENDRE ACTE des résolutions adoptées par les autres municipalités, décrétant leur intention d'adhérer à l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération ; et

D'AUTORISER le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la directrice générale ou, en son absence, l'adjointe administrative, à signer l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

D'AUTORISER la municipalité gardienne des équipements communs à déposer les demandes de remboursement de frais pour appareil de désincarcération auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec pour toute désincarcération survenue sur le territoire que nous desservons, tel que convenu à l'article 8.7 de ladite entente ;

La date d'entrée en vigueur de l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération sera le 1^{er} janvier 2017.

8. R.A.R.C.
a) Procès-verbal de la R.A.R.C.

Le procès-verbal d'octobre a été remis à chacun des membres du conseil.

9. Transport
a) Réparation de la porte du garage municipal

2016.11.20

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter la soumission no 1217878-1 de Portes de garage Ste-Victoire pour la réparation d'une section de la porte de garage pour un montant de 790 \$ plus taxes.

- b) Vente du surplus de terre

CONSIDÉRANT QUE nous procéderons éventuellement aux travaux de mise en place d'un réseau d'égout sanitaire pour les terrains de la rue de l'École ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront effectués dans le fossé arrière des terrains et que plusieurs voyages de terre seront nécessaires pour la fermeture du fossé ;

2016.11.21

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la terre prise sur le terrain de la municipalité pour ces travaux soit facturée aux personnes concernées par ceux-ci au coût de 30 \$ du voyage, le transport et le chargement n'étant pas inclus.

10. Hygiène du milieu
a) Procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Le procès-verbal du mois de septembre a été remis à chaque membre du conseil.

- b) Adoption du budget 2017 de la Régie des déchets

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2017 et nous l'a transmis pour adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.22

Sur la proposition de Marie Eve Leduc

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2017, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

c) Procès-verbal de la M.R.C.

Le procès-verbal du mois de septembre a été remis à chaque membre du conseil.

d) Installation d'un échantillonneur à l'effluent – usine de traitement des eaux usées

Reporté à une prochaine séance. En attente d'une autre soumission.

e) Réception définitive des travaux de l'usine – Écran tactile – fin de la garantie

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu d'autre paiement effectué à Allen entrepreneur général depuis la facture du 25 février 2016 en raison de plusieurs problèmes à régler avant la réception définitive des travaux de l'usine de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE l'écran tactile est défectueux depuis le 12 juillet dernier et qu'il y a toujours un problème de corrosion au dégrilleur ;

POUR CES MOTIFS,

2016.11.23

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la proposition de nos ingénieurs de faire un paiement qui comprendra la totalité des coûts pour le service de suivi, le crédit de 1 000 \$ pour le revêtement ainsi qu'une libération du 3% de la retenue représentant un paiement de 93 051,91 \$ incluant les taxes ;

DE CONSERVER une retenue de 32 738,20 \$ avant taxes le temps de compléter le test sur le dégrilleur et que l'écran tactile soit remplacé par Allen entrepreneur général.

f) Demande de piquetage de la bande riveraine

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de faire respecter les bandes riveraines ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne possède pas les ressources nécessaires lui permettant de bien identifier le respect des bandes riveraines ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales*, il est spécifié que toute MRC a compétence à l'égard des cours d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains offre à toutes les municipalités de piqueter les bandes riveraines lorsqu'il y a des travaux d'entretien de cours d'eau prévus dans leur municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de bassin versant de la rivière Salvail souhaite qu'on les aide à atteindre ses objectifs en acceptant de procéder au piquetage des bandes riveraines agricoles dans les futurs entretiens de cours d'eau ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.24

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Marie Eve Leduc

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de demander à la MRC des Maskoutains d'inclure le piquetage des bandes riveraines lors des travaux d'entretien de cours d'eau, afin de permettre à la Municipalité de bien identifier les bandes riveraines qui sont respectées ainsi que celles qui ne le sont pas.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses de septembre et octobre 2016

Les rapports financiers de septembre et d'octobre 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc. ont été déposés au Conseil.

b) Procès-verbal d'octobre 2016

Le procès-verbal d'octobre est remis à chacun des membres du conseil.

c) Dépôt du bilan de novembre 2016 à octobre 2016

Le bilan annuel de l'O.T.J. St-Bernard inc. n'était pas disponible.

d) Déboursement de la subvention pour la Fête de Noël

2016.11.25

Sur la proposition de Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déboursier la subvention accordée à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 2 000 \$ pour la Fête de Noël.

e) Demandes de subvention 2017 - Club FADOQ de St-Bernard/Maison des jeunes/Camp de pastorale/OTJ

2016.11.26

Sur la proposition Éric Delage

Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prévoir au budget 2017 les montants suivants :

Club F.A.D.O.Q. de Saint-Bernard	800 \$
Camp de pastorale	200 \$
OTJ St-Bernard inc.	9 000 \$
Maison des Jeunes	2 500 \$

f) Prix aux bénévoles

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal rendra hommage à ses bénévoles le 26 novembre prochain ;

2016.11.27

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir la soumission de Sophie Côté pour la confection de 5 plaques de reconnaissance qui seront remises lors de la soirée hommage à nos bénévoles.

g) Bande de la patinoire - slogan

La directrice générale informe le Conseil que nous devons faire vectoriser nos montages qui apparaîtront sur nos 2 bandes de patinoire. Une suggestion est faite de mettre une photo ancienne et nouvelle de St-Bernard sur une bande et sur l'autre le logo de la municipalité avec le slogan « *Fiers d'être Bermigeois* ».

h) Poste de la coordonnatrice en loisir

CONSIDÉRANT la fin de l'entente intermunicipale pour l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir avec les Municipalités de St-Barnabé-Sud et de Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville avait indiqué par sa résolution 2016.09.22 son intérêt à maintenir le poste de la coordonnatrice en loisirs à raison de 20 heures par semaine ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Simon souhaite obtenir les services de Roxane Carbonneau à raison de 2 jours par semaine ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.11.28

Sur la proposition de Marie Eve Leduc

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville procède à l'embauche de Mme Roxane Carbonneau au poste de coordonnatrice en loisirs selon les conditions établies dans le contrat de travail ;

QUE l'entrée en poste soit effective à compter du 21 novembre 2016 et sera soumise à une période probatoire de 6 mois ;

D'OFFRIR à la Municipalité de Saint-Simon de conclure une entente relative aux services de Roxane Carbonneau, coordonnatrice en loisir ;

D'AUTORISER Madame Francine Morin, maire et Madame Sylvie Chaput, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le document énonçant les conditions de travail.

Départ du conseiller Éric Delage à 22 h 15.

12. Autres sujets
a) Priorités d'actions / SQ

CONSIDÉRANT QUE le comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains a convenu d'entreprendre une consultation auprès des municipalités afin d'identifier quelles sont les priorités d'actions du service de police pour 2016-2017 ;

2016.11.29

Sur la proposition de Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'informer la MRC des Maskoutains ainsi que le Capitaine Gilles Dubé, directeur de la Sûreté du Québec MRC des Maskoutains, des priorités d'actions retenues par le Conseil de Saint-Bernard-de-Michaudville soit :

- Sécurité routière (Opération Respect – Respect des transits et vitesses par transport lourd sur tout le territoire) ;
- Sécurité dans les parcs (Patrouille et présence active aux Parc François-Xavier-Desrosiers et Parc-école Au Petit-Vent – rue de l'École) ;
- Prévention (Transmettre des chroniques de prévention à publier dans le journal local Le Bermigeois).

c) Demande de soutien financier – Surveillance des dineurs

2016.11.30

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de contribuer financièrement à la surveillance des dineurs pour les élèves résidants à St-Bernard pour un montant de 500 \$ (soit 50 dineurs à 10 \$).

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue au cours du mois d'octobre a été remise à chacun des membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2016.11.31

Sur la proposition Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la présente session à 22 h 25.

LISTE DES COMPTES À PAYER EN NOVEMBRE 2016

	Noms	Montant
1	Total des salaires incluant les frais de déplacement de G. Bureau 34.20 \$	10 562.82 \$
2	Emmanuelle Bagg (frais déplacement et d'hébergement pour le congrès FQM)	633.06 \$
3	Gestim (services d'inspection septembre)	900.89 \$
4	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	148.30 \$
5	Revenu Canada (DAS août)	1 221.63 \$
6	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100.00 \$
7	Location de l'entrepôt + liaison centrale	1 006.03 \$
8	Fond de l'information foncière (mutations)	12.00 \$
9	Télébec	107.75 \$
10	RIM (téléphone)	116.12 \$
11	Maskatel (interurbains)	1.27 \$
12	Bell mobilité (cellulaire inspecteur - octobre)	53.92 \$
13	Vidéotron (cellulaire inspecteur - 2 mois plus activation téléphone)	261.88 \$
14	Desjardins sécurité financière	634.99 \$

15	Matrec (collecte conteneur loisirs)	85.54 \$
16	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	587.01 \$
17	RARC (consommation du 01-09-2016 au 03-10-2016)	7 642.56 \$
18	RARC (travaux au 395 Amyot - remplacement entrée d'eau)	21.00 \$
19	RIAM (Matières recyclables)	807.30 \$
20	RIAM (Matières organiques)	1 100.07 \$
21	RIAM (Résidus domestiques)	2 060.35 \$
22	RIAM (4e vers de la quote-part)	1 457.00 \$
23	Rona (Gants, raccord pour boyau)	77.45 \$
24	Sonic (location bouteille pour le propane)	55.19 \$
25	Soudure Couture (acier pour afficheur de vitesse)	142.57 \$
26	Groupe Maska (huile pour entretien des génératrices)	80.67 \$
27	Greensolv (nettoyants pour aluminium)	201.17 \$
28	Fournitures de bureau Denis (papiers photocopieur)	114.42 \$
29	HETEX (Vérification des sondes de gaz, remplacement d'un sensor, calibration)	708.64 \$
30	Buropro Citation (contrat de service du photocopieur)	372.75 \$
31	Buropro Citation (livre pour biblio)	(17.84) \$
32	Sogetel (hébergement annuel site web)	149.41 \$
33	Aquatech (assistance octobre 2016)	1 070.70 \$
34	PG Solutions (formation à distance - nouvelle génération du grand-livre)	193.16 \$
35	PG Solutions (Réinstallation logiciel sur le poste du bureau)	241.45 \$
36	WSP (mise en service)	574.88 \$
37	Rona (outillage)	75.94 \$
38	Alarme JP Com (Liaison centrale 1 an - station de pompage)	262.00 \$
39	Excavation JD (raccordement à l'égout sanitaire - 4 propriétés) sera facturé	5 214.95 \$
40	MEI Assainissement (réparation pompe, vérification sonde..)	1 933.31 \$
41	Ville de Saint-Hyacinthe (dossier cour municipale)	130.27 \$
42	OTJ St-Bernard (Fête de Noël) à approuver	2 000.00 \$
43	Municipalité St-Jude (partage coût coordonnatrice janv à sept 2016 + photocopies)	9 641.53 \$
44	EMCO (Tuyaux ponceaux rang Fleury) sera facturé aux propriétaires concernés	4 326.11 \$
45	Sel Frigon	2 590.74 \$
46	Garage Morin (pose de pneu et entretien du camion)	269.11 \$
47	Excavation JD (ponceau rang Fleury) sera facturé	4 515.86 \$
48	Excavation JD (nettoyage fossé rang Fleury) 25% municipalité 75% propriétaires	2 918.93 \$
49	Sécurité Maska (entretien extincteur – A. Coupal)	43.98 \$
50	Martech (panneaux de signalisation) *76.38 \$ sera facturé à la Fabrique	223.05 \$
51	Buropro Citation (achat de livres pour la biblio)	198.09 \$
52	Bel Âge (abonnement revue pour la biblio)	25.24 \$
53	EMCO (membranes pour les travaux du point d'eau rang Fleury)	555.33 \$
54	Visa - Joyal (peinture)	34.38 \$
55	Visa - (Vidéotron - étui pour cellulaire I Phone 6)	80.43 \$
56	Visa (RCI Environnement vidange sept cabinet du parc)	51.74 \$
57	Visa (essence camion)	535.02 \$
58	Visa (frais annuels)	60.00 \$
59	Visa (brevages et biscuits et bonbons Halloween)	70.93 \$
	Total des comptes à payer	70 343,05 \$

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-haut.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière